



18

## CIRCUIT DE LA CHAPELLE SAINT-SATURNIN

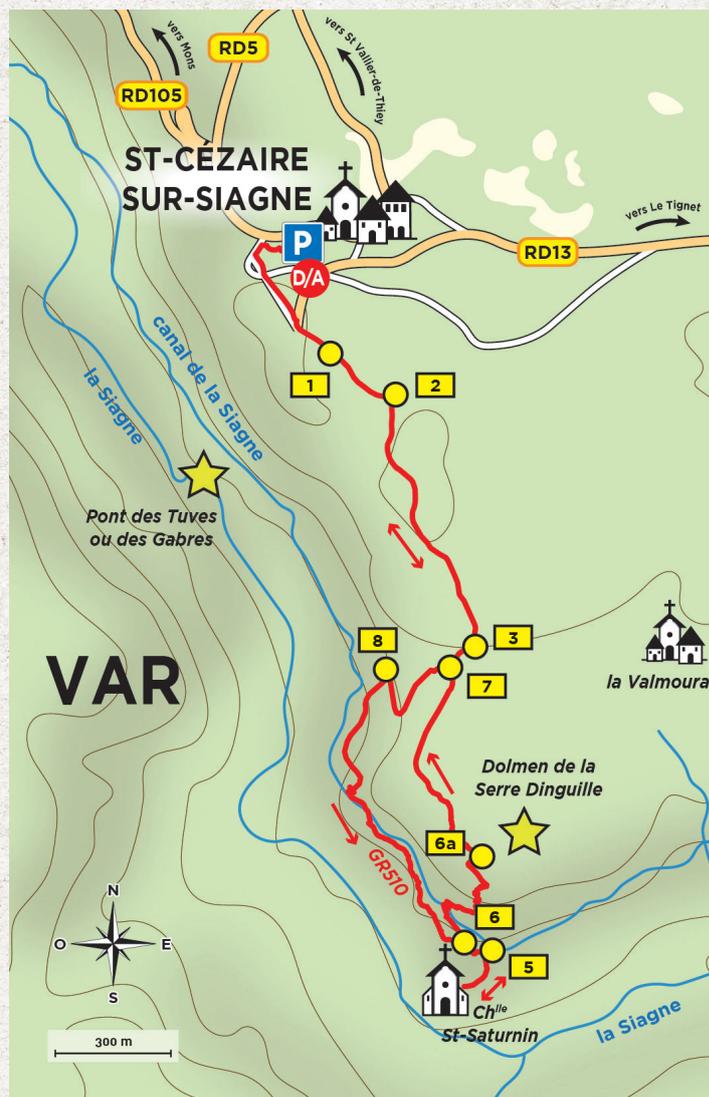
**Au départ de Saint-Cézaire-sur-Siagne,  
parking du village (480 m)**



*En aval du village de Saint-Cézaire-sur-Siagne, un éperon rocheux surplombant la rive gauche des gorges de la Siagne, mérite amplement une visite pour y découvrir la chapelle St-Saturnin. But de cette randonnée, ce lieu de culte niché au creux d'un environnement verdoyant de pins et de chênes verts, a été construit en bordure du chemin reliant le hameau des Veyans au village. Autrefois paroisse des hameaux des Veyans, de Valmoura et des Tuves, la chapelle fut édifée au XI<sup>e</sup> siècle par les moines de Lérins. Elle possède un parvis couvert et dispose d'une nef unique, peu élevée et voutée en berceau plein cintre. Dédée à Saint-Saturnin martyr chrétien du IV<sup>e</sup> siècle il est de nos jours encore de tradition pour les pénitents, de s'y rendre le lundi de Pentecôte.*

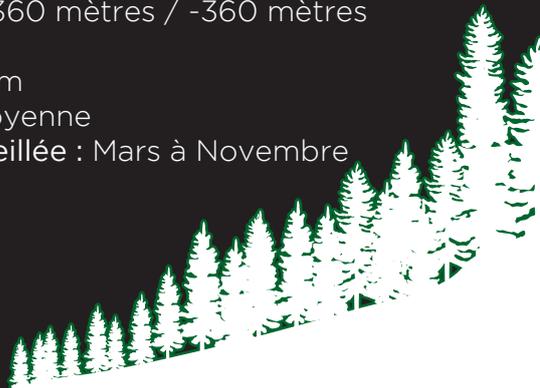
### Itinéraire

Depuis le parking, rejoindre au centre du village la fontaine aux Mulets ; contourner l'église et remonter la rue de l'Égalité (balise 1). Poursuivre sur la petite route en direction de la chapelle St-Saturnin (b.2) et bifurquer ensuite à droite pour descendre vers le lieu-dit le Courbon (b.3). Tourner à droite sur la piste forestière et passer la barrière (b.7) pour trouver à main droite le départ du sentier qui va descendre en serpentant sous un couvert forestier et rejoindre en contrebas le GR®510 (b.8). Prendre à gauche le GR® qui part en direction de la chapelle et traverse plus loin le canal de la Siagne (b.6, b.5). De cette balise, quitter momentanément le GR® pour effectuer un rapide aller-retour vers le sud (PR) jusqu'à la chapelle St-Saturnin. Revenir ensuite à la balise 6 par le même itinéraire et de là, prendre à droite un sentier ascendant et sinueux pour atteindre le bord du plateau de Courbon (b.6a). Regagner l'entrée de la piste (b.7) par un sentier bordé de murs de pierres sèches et retourner au village par le cheminement emprunté à l'aller.



### Caractéristiques de la randonnée

Dénivelée : +360 mètres / -360 mètres  
 Durée : 3h30  
 Distance : 7 km  
 Difficulté : Moyenne  
 Période conseillée : Mars à Novembre





# INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

## Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



## Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

**Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !**



## Le PNR des Préalpes d'Azur

Le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur s'étend sur 47 communes à l'Ouest du département des Alpes-Maritimes entre mer et montagne. Il a pour objectif de concilier à la fois la préservation, la protection des patrimoines naturel et culturel, et le développement économique et social du territoire préalpin. Profitez et respectez ces espaces de proximité, riches en biodiversité et préservés.

## Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de moyenne montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

**Encadrement :** n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

**Recommandations de pratique :** un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

**Pour alerter les secours, composez le 112.**

**Attention !** En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.